

FORGES-LES-EAUX

Magazine

| mars 2024



P.8 | PRÉVENTION

DES DÉFIBRILLATEURS AU SERVICE DE TOUS !

P.4 **ABATTOIR**

L'activité va reprendre
à Forges !

P.5 **PLU**

L'enquête publique
démarré en mars

P.11 **PISCINE**

La Municipalité fait
le choix du neuf !

Mairies

Forges-les-Eaux

37 place Brévière | 02.32.89.94.20
mairie@forgesleseaux.fr

Accueil : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h

*Fermeture les samedis pendant les
vacances scolaires*

Le Fossé

11 rue de l'Épte | 02.35.90.51.00

Permanences :

Mardi et vendredi de 17h à 18h30

Restons connectés !

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur :



www.forgesleseaux.fr



Mairie de Forges-les-eaux



@villeforgesleseaux



**Panneau
Pocket**



Sommaire

4. À LA UNE

Les abattoirs

Le PLU

Les cafés rencontres

8. DOSSIER

Des défibrillateurs

au service de tous

10. FOCUS

Médiathèque

Piscine

Centre de loisirs

12. EN IMAGES

Les événements de l'hiver

15. BIENVENUE

16. EN BREF

19. PRATIQUE !

20. AGENDA

Forges-les-Eaux Magazine - mars 2024. Directrice de la publication : Christine Lesueur. Rédaction - conception graphique : service communication de la ville de Forges-les-Eaux Crédits photos : ville de Forges-les-Eaux/Office de Tourisme de Forges-les-Eaux/freepix. Impression : IROPA - Tirage : 2600 exemplaires. Imprimé sur du papier PEFC.





édito

Les beaux jours arrivent... Fleurs et promeneurs font leur retour... Et la ville se dote d'une nouvelle signalétique d'information locale. Plus actuelle, sans surcharge, c'est un coup de neuf dans les rues de Forges ; un nouveau geste en faveur de notre cadre de vie !

Début mars, Forges a reçu le label international Green Destinations : une reconnaissance de l'engagement de notre ville en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. C'est une fierté pour nous tous d'être leader sur des sujets aussi actuels.

Comme je vous l'ai indiqué lors de la cérémonie des vœux, au printemps j'irai à votre rencontre, avec mon équipe, pour échanger autour d'un café convivial. Vous trouverez les lieux et dates de ces rendez-vous près de chez vous, en page 7.

Les grands projets structurants pour la ville avancent :

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) se finalise ; c'est enfin la possibilité d'ouvrir des zones de développement économique et de nouvelles perspectives en matière d'habitat.

La piscine, la médiathèque et le centre de loisirs : ces projets mûrissent et se nourrissent de l'implication des élus, des collaborateurs de la Ville et des prestataires venant en soutien. Vous trouverez un point précis de l'avancement de ces dossiers dans ce magazine.

L'activité de l'abattoir va reprendre ! Le site ne deviendra pas une friche mais une entreprise active qui prévoit la création de 30 postes au démarrage et un recrutement local !

Forges-les Eaux, Terre de Jeux 2024, s'engage pour la promotion du sport. Venez participer aux nombreuses animations proposées par le service Jeunesse et sport !

La Ville aura d'ailleurs le plaisir d'accueillir une nouvelle fois l'équipe de France d'Escrime, ainsi que la délégation cubaine de Judo, pour leurs stages de préparation aux Jeux Olympiques.

Avec l'arrivée du printemps, les événements sportifs et culturels fleurissent, et la ville s'anime encore d'avantage. La Fête des Jardiniers fait son retour le 28 avril dans le Parc de l'Hôtel de Ville. Le Comice Agricole revient à Forges le premier weekend de juin.

Et à la fin du mois de mai, le guide de l'été sera déposé dans vos boîtes-aux-lettres.

Au plaisir de vous retrouver lors des multiples manifestations qui rythmeront les mois à venir.

Christine Lesueur
Maire de Forges-les-Eaux

ABATTOIR

L'activité va reprendre à Forges !

Après des mois d'incertitude et au terme de la procédure réglementaire le groupe Hmarket s'est porté acquéreur du matériel de l'abattoir et relancera prochainement l'activité sur le site.



Le groupe de supermarché Hmarket va relancer l'activité d'abattage à Forges-les-Eaux et développer un atelier de découpe et d'emballage.

Nouvelles opportunités pour les filières agricoles locales

L'entreprise veut miser sur la collaboration avec les éleveurs locaux de bovins, ovins et caprins en s'approvisionnant directement dans les fermes du secteur pour alimenter ses supermarchés.

L'entreprise proposera également aux éleveurs et bouchers locaux des prestations de services (abattage traditionnel, découpe et emballage).

Des créations d'emplois

L'entreprise annonce le recrutement de 30 collaborateurs au redémarrage de l'activité, pour atteindre un effectif de 70 salariés à terme. Le recrutement sera mené en partenariat avec l'agence France Travail de Forges-les-Eaux.

Un groupe solide et engagé

Hmarket possède une vraie expertise professionnelle dans le domaine de la boucherie et de la charcuterie depuis plus de 20 ans. Avec 950 salariés, 15 magasins en France et en Belgique, 4 entrepôts et 2 ateliers de transformation, le groupe affiche des garanties financières solides.

Engagée socialement et impliquée dans la vie locale, Hmarket présente des caractéristiques rassurantes pour la pérennité du site de Forges.

Historique

Mai 2023 | la liquidation judiciaire de la coopérative d'abattage est décidée.

Aucun repreneur sérieux ne se présente durant plusieurs mois.

Septembre 2023 | la procédure de vente aux enchères du matériel est enclenchée par le Tribunal de commerce.

Vive inquiétude du monde agricole et des élus du territoire. Face à la mobilisation et la médiatisation la vente aux enchères est repoussée de quelques semaines.

Automne 2023 | Deux potentiels repreneurs présentent leur projet au Tribunal : l'entreprise Hmarket (pour l'abattage de bovins et d'ovins mais pas de porcs) et un groupe d'éleveurs de Seine-Maritime (pour de l'abattage de porcs et d'ovins mais pas de bovins).

La procédure de vente aux enchères est engagée : il est alors impossible d'y déroger. L'huissier accepte de présenter le matériel en un seul lot sous conditions de garanties financières. Le juge demande que la Ville de Forges fasse une promesse de bail aux deux candidats avec condition de relancer l'activité sur site.

19 février 2024 | Le prix de départ de l'enchère est fixé à 400 000€. Les deux acheteurs ont surenchéri à tour de rôle de 20 000€. Hmarket remporte la vente pour un montant de 600 000€.



Christine Lesueur
Maire de Forges-les-Eaux

Parole d'élue

C'est une grande satisfaction que l'activité reprenne à Forges ; à la fois pour le dynamisme économique de notre ville, pour l'emploi et bien sûr pour le monde agricole.

Le repreneur apporte des garanties solides qui nous permettent d'être optimistes sur l'avenir du site. Hmarket est une entreprise avec des valeurs fortes, de qualité et de confiance, et avec qui la communication est facile.

Cette reprise offrira des perspectives certaines aux agriculteurs locaux, notamment pour la filière ovine car la demande sera importante. L'activité pourrait aussi être bénéfique pour notre marché aux bestiaux.

Je ne peux occulter le besoin majeur d'une solution d'abattage pour les éleveurs de porcs de Seine-Maritime. Le groupe Hmarket serait favorable à céder avec accompagnement la ligne neuve d'abattage de porcs. Je poursuivrai, aux côtés des élus du territoire, mon soutien à ce groupe d'éleveurs locaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique démarre !

Du mercredi 13 mars 2024 à 9h00 au vendredi 12 avril 2024 à 17h, le public est invité à consulter le dossier et à faire part d'éventuelles observations au commissaire enquêteur.

L'enquête publique est l'étape ultime avant l'adoption du Plan local d'Urbanisme par le Conseil Municipal en juillet prochain, et son application.



AVIS

COMMUNE NOUVELLE DE FORGES LES EAUX

**Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la commune nouvelle de FORGES LES EAUX**

ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé de ce que par arrêté MUNICIPAL en date du 20/02/2024, il a été décidé de procéder à l'enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune nouvelle de FORGES LES EAUX.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 31 jours, du mercredi 13 mars 2024 à 9h00 au vendredi 12 avril 2024 à 17h00.

Le dossier, sous forme papier, pourra être consulté :

- à la mairie de la commune de FORGES LES EAUX du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- à la mairie annexe de la commune déléguée LE FOSSE le mardi et vendredi de 17h00 à 18h30.

Le dossier soumis à enquête publique sera également accessible en ligne durant toute la durée de la procédure sur le serveur suivant : <https://www.forgesleseaux.fr/> à la rubrique « Urbanisme ».

Madame AUGÉ, retraitée de l'éducation nationale, a été désignée commissaire enquêteur titulaire et Monsieur LAMY, ingénieur territorial, retraité, en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur les registres d'enquête mis à leur disposition dans ces deux mairies aux jours et heures susvisés, soit à les adresser à la commissaire enquêteur en mairie de la commune nouvelle de FORGES LES EAUX (37, Place Brévière / CS 30027 - 76 440 FORGES LES EAUX) par écrit ou par mail à l'adresse suivante : pluenquetceteforges@gmail.com

Madame AUGÉ, commissaire enquêteur, recevra au cours de 4 permanences :

- en mairie de la commune nouvelle de FORGES LES EAUX :
 - le jeudi 14 mars 2024 de 9h00 à 12h00,
 - le mardi 26 mars 2024 de 14h30 à 17h30,
 - le vendredi 12 avril 2024 de 14h00 à 17h00.
- en mairie annexe de la commune déléguée de LE FOSSE :
 - le jeudi 04 avril 2024 de 9h00 à 12h00.

Le rapport de la commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, un mois après clôture de l'enquête et pendant une année à la mairie de FORGES LES EAUX et sous forme papier et sous forme numérique sur le site de la ville de FORGES LES EAUX.



Comprendre

Qu'est-ce qu'une enquête publique?

Transport, aménagement, espaces verts... en France, les grands projets sont soumis obligatoirement à enquête publique. Cette procédure vise à présenter un projet à la population. Les habitants peuvent donner leur avis en formulant des observations.

Comment consulter le dossier?

Le public peut consulter le dossier :
> en mairie de Forges ou mairie annexe du Fossé
> ou en ligne sur : [forgesleseaux.fr](https://www.forgesleseaux.fr)

Comment donner son avis ?

Plusieurs solutions :
- écrire dans les registres d'enquête publique disponibles en mairies
- adresser un courrier ou un mail au commissaire enquêteur
- se rendre à une permanence du commissaire enquêteur

Qu'est-ce qu'un commissaire enquêteur?

C'est une personne indépendante du projet qui est chargée de recueillir l'avis des gens.
A partir de ces avis le commissaire va construire le bilan de l'enquête publique.
L'avis du commissaire enquêteur peut être favorable, ou favorable avec réserves, ou défavorable.

Que se passe-t-il une fois l'enquête publique terminée?

Le commissaire rend ses conclusions à la commune qui devra délibérer pour approuver son PLU.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de la commune, et fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.



LISTES ÉLECTORALES

Êtes-vous bien inscrit ?

Vous venez d'emménager
à Forges-les-Eaux ?

- ▶ L'inscription n'est pas automatique.
Vous devez vous inscrire sur les listes
électorales de la commune

Vous avez changé d'adresse
depuis le dernier scrutin auquel
vous avez participé ?

- ▶ **Vérifiez votre inscription** sur les
listes électorales de la commune.

**Vous venez
d'avoir 18 ans ?**

- ▶ L'inscription est
automatique si vous
êtes recensé.



JE M'INCRIS OU VÉRIFIE MON INSCRIPTION ▼



EN LIGNE

Rendez-vous sur
www.service-public.fr
> onglet « Élections »

OU



EN MAIRIE

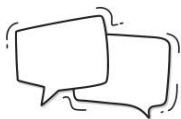
Rendez-vous à l'**accueil** de
la mairie ou téléphonez au
02.32.89.94.20

PROCHAIN SCRUTIN ▼

Élections Européennes : dimanche 9 juin 2024

Date limite d'inscription : 3 mai 2024

FORGES
LES-EAUX



RENCONTRES

Venez discuter avec vos élus autour d'un café rencontre !

Au printemps, Christine Lesueur donne rendez-vous aux Forgiens qui le souhaitent pour échanger sur diverses thématiques et projets municipaux en toute convivialité.

Les "cafés rencontres" sont des rendez-vous entre des élus et des citoyens qui souhaitent échanger de façon informelle sur les sujets qui les intéressent. C'est l'occasion de discuter de la vie de quartier, de débattre de futurs projets, de signaler un

dysfonctionnement, de mieux comprendre les compétences de la ville, de poser toutes vos questions.

Rendez-vous près de chez vous !

Le rendez-vous est fixé dans un lieu différent à chaque rencontre. Chaque Forgion, quel que soit son quartier d'habitation, est invité aux 4 rencontres proposées.

N'hésitez pas à vous rendre au rendez-vous qui vous arrange.

Rencontres ouvertes à tous les habitants de Forges et le Fossé.



**Dimanche
14 avril**

🕒 10h

📍 Devant la Mairie

**Samedi
4 mai**

🕒 10h

📍 Le Fossé - Mairie

**Dimanche
12 mai**

🕒 10h

📍 Rue du chant
des oiseaux

**Dimanche
16 juin**

🕒 10h

📍 Lac de l'Andelle

SOLIDARITÉ

Emploi et inclusion sociale : l'exemple inspirant de Fashion Bray

L'idée est née d'une rencontre initiée par Christine Lesueur et le CCAS de Forges : faire se rencontrer toutes les associations et les institutions du domaine social qui oeuvrent sur le territoire.

De cette rencontre, découlera le projet **Fashion Bray**, initié par l'agence France Travail de Forges, Agir en bray et la Mission locale du Talou.

Fashion Bray c'est un collectif de 9 femmes de 18 à 60 ans, en voie d'insertion professionnelle qui ont porté un projet de A à Z : créer une friperie éphémère. L'objectif : **acquérir de nouvelles compétences**

et prendre confiance en soi pour retrouver le chemin de l'emploi.

Un projet expérimental qui sert d'exemple

Une démarche d'insertion qui a porté ses fruits : aujourd'hui 3 des organisatrices sont en parcours de création d'entreprise, 2 ont repris un emploi et 4 sont bénéficiaires d'un accompagnement renforcé avec France Travail et la Mission Locale.

Ce modèle d'accompagnement au retour à l'emploi a été présenté au niveau national. Une initiative saluée par Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail lors de sa venue à Forges-les-Eaux en février dernier.



*Les recettes générées par la vente ont été reversées aux associations **Forges-Solidarité et Agir en Bray** ; soit un chèque d'un montant de **438.80 €** pour chaque association.*



Des défibrillateurs au service de tous !

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, le ministère chargé de la santé a engagé, depuis 2007, des actions en faveur du développement de l'implantation des DAE sur l'ensemble du territoire, et de leur facilité d'accès. À Forges-les-Eaux, 15 défibrillateurs sont installés dans et à proximité des lieux publics.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à **augmenter significativement les chances de survie**.

Comment ça fonctionne ?

Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes.

C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge (décret n°2007-705 du 4 mai 2007).



Les chiffres

➤ Chaque année en France, environ **46 000 personnes** sont victimes d'arrêt cardiaque.

➤ Le taux de survie est de **5%**. Il augmente à **10,4%** lorsqu'un massage cardiaque est réalisé immédiatement après la perte de conscience.

➤ En France, le temps moyen d'intervention des secours est de **15 minutes**.

➤ 1 minute = **10 %** de chance de survie en moins.

Où sont placés les défibrillateurs à Forges* ?



* seuls les défibrillateurs mis en place par la Ville sont indiqués.

La ville organise des sensibilisations à l'utilisation des défibrillateurs !

Nous pouvons tous être amenés à porter secours à une personne victime d'un malaise cardiaque. Le 1^{er} réflexe est d'alerter les secours. Ils sauront vous dicter les bons gestes et vous guider en attendant leur arrivée sur site.

Néanmoins face à une situation stressante, connaître la démarche à suivre est rassurant.

Certaines personnes peuvent être réticentes à utiliser un défibrillateur par peur de ne pas savoir s'en servir. Éviter les hésitations c'est éviter de perdre des minutes précieuses. C'est pourquoi la ville de Forges propose des séances gratuites de sensibilisation à l'utilisation des défibrillateurs.

↓ PARTICIPEZ À L'UNE DES TROIS CÉSSIONS GRATUITES

Samedi 13 avril à 10h30

Salle de Justice de Paix
(Parc de l'hôtel de ville)

Durée : 1h environ
Ouvert à tous dès 8 ans.

Judi 16 mai à 18h00

Inscriptions :
service jeunesse et sport :
02.35.09.21.68 ou
jeunesseetsportforges@gmail.com

Mercredi 29 mai à 15h00



Innovation

Prochainement des défibrillateurs acheminés par drone à Forges !?

C'est l'objectif d'un projet nommé AIRDEF, initié par le SAMU 76 et financé par la Région Normandie et l'entreprise normande Delivrone.

Le principe :

En cas de suspicion d'arrêt cardiaque, les secours alertés, déclenchent le décollage d'un **drone qui dépose un défibrillateur au plus proche de la victime** afin que la personne qui a appelé les secours puisse commencer à défibriller avant l'arrivée des secours. **On gagne ainsi de précieuses minutes augmentant sensiblement les chances de survie.**

Chaque drone peut rayonner sur 6 km et atteindre tout point du rayon d'action en moins de 10 minutes.

Forges-les-Eaux a été choisie

comme site pour la réalisation des phases de tests.
L'entreprise envisage l'installation d'une base de décollage de drone au printemps 2024.

LA CHAÎNE DE SURVIE

Il est indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

La personne est inconsciente et ne respire pas > suspicion d'arrêt cardiaque



1 APPELER LES SECOURS 15, 18 ou 112.

Précisez l'état de la victime et le lieu exact où elle se trouve



2 PRATIQUER LE MASSAGE CARDIAQUE

100 pressions par minute pendant 2 minutes



3 DÉFIBRILLATION PRÉCOCE

Allumez le défibrillateur et suivez les instructions.



4 PRISE EN CHARGE DES SECOURS

Continuez les gestes d'urgence jusqu'à l'arrivée des secours



MÉDIATHÈQUE

Le lieu est choisi !



Les services techniques de la Ville ont commencé à déblayer les locaux.

Les locaux de l'ancienne perception, situés rue Marette accueilleront la future médiathèque de Forges !

Depuis le 1^{er} septembre 2023, les services de la trésorerie de Forges ont été déplacés à Neufchâtel-en-Bray, laissant vacant leurs anciens locaux, situés rue Marette.

Propriétaire du site, la Municipalité a rapidement étudié la possibilité de revaloriser ce bâtiment et d'y installer sa future médiathèque.

Un réel besoin

Le projet d'une médiathèque à Forges est dans les esprits depuis longtemps. La bibliothèque actuelle située dans la mairie ne répond plus aux besoins des Forgiens.

Un emplacement idéal

Le lieu est placé idéalement entre les écoles Eugène Anne et Marguerite Couturier, à proximité du collège et du lycée et non loin du centre-ville.

Un bâtiment adapté

Le bâtiment de 220 m² jouit d'une belle luminosité et de beaux espaces, adaptés aux besoins d'une médiathèque sans trop de travaux.

Un projet soutenu

La ville sollicite le soutien du département et de la région, aussi bien pour l'aménagement et l'équipement que pour le fonctionnement de la médiathèque.

Pour obtenir **ce soutien** et intégrer le **réseau "Bibliothèque départementale"**, la ville doit respecter une surface minimale imposée en fonction du nombre d'habitant de la commune. C'est pourquoi, une extension d'environ 50m² sera nécessaire pour atteindre la surface réglementaire.



La médiathèque sera composée de différents espaces :

- ➔ Jeunesse
- ➔ Adulte
- ➔ Multimédia et jeux
- ➔ Expositions et animations



2024 : études et consultation des entreprises.

2025 : travaux



Isabelle Klotz

Adjointe chargée de la culture, de la communication et du tourisme

Parole d'élue

Une médiathèque à Forges, c'est un projet soutenu depuis des années par la majorité. Notre ville a besoin de ce lieu de culture, de divertissement, d'apprentissage ouvert à tous ; un lieu d'échange intergénérationnel, créateur de lien social.

Lorsque le site rue Marette s'est libéré, nous avons rapidement étudié la faisabilité du projet. Je pense que nous avons trouvé le site idéal permettant de conjuguer contraintes techniques et exigences financières.

Je suis ravie de voir enfin ce projet se concrétiser. La future médiathèque sera un lieu convivial et à taille humaine ; un lieu de rendez-vous pour tous les forgiens.

PISCINE

La Municipalité fait le choix du neuf !

Après plusieurs mois de travail et d'études, le projet de la future piscine s'affine et un calendrier se dessine !



Le terrain envisagé pour le futur espace aquatique.

Vers une piscine neuve...

Si la réhabilitation du bâtiment existant est possible au regard des études de sol, les règles d'urbanisme ne permettent pas d'**étendre la surface bâtie** sur la parcelle actuelle. Celle-ci est située dans une zone d'expansion des ruissellements.

Or, la surface actuelle de bâtiment serait insuffisante pour accueillir la future piscine. Les locaux techniques, dédiés au traitement de l'eau et de l'air, nécessiteront à eux seuls une surface très importante ; une extension est indispensable.

Projet déplacé : plus de liberté

La Municipalité envisage d'implanter la future piscine **sur le parking en herbe voisin**. Cette solution offrira plus de liberté dans la conception du bâtiment.

Néanmoins, pas de changement sur le fond du projet : la Municipalité souhaite créer un espace aquatique "à son échelle", **adapté aux besoins et aux finances de la Ville**, qui porte seule le projet.



L'ancienne piscine sera démolie.

Les étapes clés



Un **assistant à maîtrise d'ouvrage** spécialiste des projets de piscines a été missionné par la ville.

Son rôle : rédiger le cahier des charges, définir la programmation, lancer le concours d'architecture et accompagner la Ville dans le choix de l'architecte. Cette phase s'étalera sur toute l'année **2024**.

En **2025**, la **phase de maîtrise d'œuvre** débutera, avec le dépôt du permis de construire et le choix des entreprises. Les **travaux** devraient démarrer en **2026**.

CENTRE DE LOISIRS

Prochainement au Fossé !

Les cris des enfants résonneront bientôt de nouveau au Fossé ! Le centre de loisirs s'y installera dans l'année !

Après la fermeture de l'école du Fossé, la Municipalité a rapidement envisagé de **transformer le bâtiment communal en centre de loisirs**.

Actuellement, l'accueil de loisirs n'a pas de locaux dédiés. Il est installé dans l'école Eugène Anne, nécessitant une logistique importante à toutes les vacances scolaires. Disposer d'un espace consacré à cet usage sera **plus confortable** pour tous (enfants et personnel). Cela permettra également de proposer un **accueil les mercredis**, pendant les périodes scolaires, ce qui était jusque-là impossible.

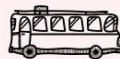
Une décision logique, d'autant plus que le site du Fossé se prête parfaitement à cet usage. **Peu de travaux** seront nécessaires pour adapter le bâtiment.

Les enfants apprécieront l'espace : plusieurs salles sont disponibles, un préau couvert, une grande cour de récréation, un réfectoire, des sanitaires adaptés. Ils pourront également profiter du grand espace vert et du city stade qui jouxtent le bâtiment.

Si peu de travaux seront nécessaires, des autorisations administratives indispensables engendrent des délais incompressibles. **L'ouverture est prévue dans le courant de l'année scolaire 2024/2025**.



Le projet est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime



Un transport entre Forges et Le Fossé sera proposé aux familles



L'accueil périscolaire

(matin et soir après la classe) sera toujours assuré aux écoles.



RETOUR en images

1^{er} décembre

Lancement des illuminations de Noël

Petits et grands, réunis place Brévière, se sont émerveillés lorsque les décors ont illuminé la Ville ! Des musiques de Noël interprétées par l'Harmonie complétaient parfaitement l'ambiance féerique !



Concert de l'Harmonie

La soirée s'est poursuivie en musique, à l'église du Fossé, avec les musiciens de l'Harmonie de Forges.



9 et 10 décembre

Cinéma de Noël

Trois films de Noël, du pop corn à gogo et bien sûr le Père-Noël : c'est la recette réussie du cinéma de Noël à Forges !



2 et 3 décembre

Marché de Noël

Le marché de Noël de Forges a, cette année encore, rassemblé de nombreux exposants aux stands bien garnis ! Les visiteurs ont apprécié leurs produits gastronomiques, artisanaux, locaux... souvent faits main et originaux !



9 décembre

Défilé de tracteurs illuminés

Les Jeunes Agriculteurs du Pays de Bray ont offert un beau défilé aux spectateurs et fait briller les yeux des enfants !



16 décembre

Ouverture du Musée du Santon

"Provence en Normandie", le musée du santon et des crèches du monde a ouvert ses portes rue de l'Abbé Férét ! Son créateur a rassemblé puis mis en scène plus de 2000 santons et 300 crèches !! Une collection unique dans le nord de la France !!



26 décembre

Rencontre avec les dragons

Petits et grands ont eut le plaisir de patiner avec les hockeyeurs des Dragons de Rouen à la patinoire du domaine de Forges.





10 janvier

Cérémonie des vœux

Vous étiez presque 400 à répondre à l'invitation de Christine Lesueur et du Conseil Municipal à la traditionnelle cérémonie des Vœux qui s'est tenue à l'Espace de Forges !

Après un retour sur les moments forts de l'année écoulée, Christine Lesueur a détaillé l'action de la Ville dans les nombreux domaines qui touchent au quotidien des Forgiens : vie économique, solidarité, jeunesse, sport, cadre de vie, sécurité, prévention, tourisme, culture...

Christine Lesueur a poursuivi en exposant, sans détour, les projets qui animeront la vie municipale dans les prochains mois et a réaffirmé son engagement total et celui de son équipe, au service de la Ville et de ses habitants.



24 janvier

Galette des rois et dédicace à la bibliothèque

A l'occasion de la galette des rois à la bibliothèque, Maryse Pointeau auteure forgienne, dédicait son roman *La guerrière à la robe pourpre*.



30 janvier

Galette des rois à la résidence autonomie

Les résidents, les membres du CCAS et la Père Stanislas ont partagé un moment de convivialité à l'occasion de la galette des rois.



11 février

Salon du polar

La 5^{ème} édition du salon du polar de Forges réunissait une quarantaine d'auteurs ravis d'échanger avec les visiteurs venus en nombre, et de dédicacer leurs livres.

Les invités d'honneur, Romain Slocombe et Georges Salinas ont remis le grand prix du Polar 2024 à Bruno Vanlan pour son livre "L'échiquier sanglant".



Tribunes

Cette rubrique est un espace d'expression accordé aux différents groupes d'élus constituant le Conseil Municipal.

Ensemble forgeons l'avenir :

Frédéric Godebout, Corine Morda, Bernard Caillaud, Martine Bonino, Martine Corbut-Lemoine, Clément Cordonnier

Texte non fourni.

Forges Le Fossé transition:

Pascal Roger

Texte non fourni.

Vivre Forges les Eaux:

Emmanuel Mallet, Marc Odin

Ce début d'année est marqué par une double actualité. La première est le risque de fermeture de plusieurs classes au Lycée et au Collège de Forges les Eaux, Cette situation dénote une fois de plus le manque d'anticipation de la Mairie, en effet il s'agit ici de la répercussion de la démographie de notre commune, notamment impactée par l'abandon progressif de 132 logements, mais aussi de l'absence d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui permettrait de mettre en place une dynamique pour notre commune. Les abattoirs forgions font de nouveau l'actualité, les outils de production ont été achetés aux enchères par un groupe qui semble apporter des garanties financières sérieuses. Néanmoins cette situation nous semble encore très nébuleuse et anticipée d'aucune façon par la mairie, l'agrément sanitaire perdu de manière étrange doit être sollicité à nouveau auprès du préfet et ensuite que l'activité reparte sur site avec à la clé des emplois. À cet instant il reste encore beaucoup d'incertitudes et nous resterons vigilants sur ce dossier. Enfin pour conclure ces 1200 caractères, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger et à consulter notre page Facebook.

Vivre Forges les Eaux

COMMERCE et artisanat



Restaurant le 235

Bienvenue à Aude et Cédric Meltier, nouveaux propriétaires du restaurant le 235.

Le couple de chefs vous propose une cuisine créative, revisitant les grands classiques de la gastronomie. Ils ont à cœur de proposer des plats de qualité et de valoriser les produits locaux. Leur motivation : " Faire plaisir aux gens !"

29 rue de la république -Tél. : 02.35.90.52.67
Ouvert du Mardi au Samedi.
Réservation conseillée.



Entreprise J. Luciani

Spécialiste de la rénovation d'intérieur et de la peinture décorative, Jonathan Luciani vous accueille dans son nouveau showroom de Forges !

L'entreprise réalise tous types de travaux d'aménagement, peinture, revêtement sol et mur, pose de cuisine et salle de bain...

11 rue des Docteurs Cisseville
Ouvert du lundi au vendredi 9h30 - 12h / 13h30 - 18h et Samedi 9h30 - 18h
Tél. : 09.87.30.94.20 ou 06.58.67.40.82
Dépannages d'urgence (week-end compris).

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

DE FORGES-LES-EAUX

PRÊT À PORTER
PRODUCTEURS LOCAUX
LINGÈRE
ACCESSOIRES DE MODE
PRODUITS COSMÉTIQUES ET MÉNAGERS
NATUROPATHIE
PROTHÉSISTE ORTHOLAIRE

Les vendeurs à domicile indépendants vous donnent rendez-vous !

2 jours / mois

Salle de Justice de Paix
Parc de l'Hôtel de Ville

Prochain rendez-vous :
11 et 12 mars 2024
de 9h30 à 18h

06 48 32 47 67 ou 06 56 91 63 87
La Boutique Éphémère de FORGES-LES-EAUX

FORGES-LES-EAUX

Une boutique éphémère s'installe à Forges 2 jours par mois, salle de justice de paix !

Prêt à porter, lingerie, produits cosmétiques et ménagers, producteurs locaux...

Retrouvez différents vendeurs indépendants à domicile à chaque rendez-vous.



Joyeux anniversaire l'arbre minéral !

Déjà 1an que Jonathan Lemoine a planté son arbre minéral place Brévière !

Ce professionnel de la lithothérapie propose dans sa boutique dédiée au bien-être un large choix de pierres fines et vous conseillera sur leurs vertus apaisantes. Vous y trouverez des créations et bijoux faits main, de nombreux articles ésotériques et plein d'idées cadeaux.

Ouvert du mardi au vendredi 10h -12h30 / 14h30 - 19h et le samedi 10h -18h30

L'ACTU en bref !



Des mini-potagers pour les écoliers !

Les **petits jardiniers de l'école élémentaire** Eugène Anne pourront bientôt semer, planter et récolter fruits et légumes dans leurs mini-potagers réalisés par les services techniques de la ville.

Service National Universel (SNU) : des stages de cohésion organisés à Forges

Le SNU est un programme éducatif souhaité par le Président de la République, destiné aux jeunes volontaires de 15 à 17 ans, et visant à promouvoir la notion d'engagement citoyen et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

En mars et en avril, plus de **150 adolescents franciliens séjourneront au VVF de Forges** pour une durée de 15 jours dans le cadre de stages de cohésion.

Ils bénéficieront d'un programme entièrement tourné vers l'éducation à la citoyenneté, avec des ateliers portant sur des sujets aussi variés que le développement durable, le secourisme, le consentement, l'éducation à l'argent, la sécurité routière ou le rôle des armées.



Ce séjour sera également marqué par de nombreuses activités sportives et culturelles.

Avec leur casquette bleue et le logo SNU bien identifiables, vous aurez peut-être l'occasion de les rencontrer !

Nouvelle signalétique

Après un travail d'enlèvement des panneaux abîmés ou inutiles, une nouvelle **signalisation d'information locale** a pris place en ville. Elle indique les lieux d'intérêt tels que les musées, l'office de tourisme, l'Espace de Forges, etc.



Un nouveau minibus pour la ville !

Depuis le début d'année, la Ville est équipée d'un nouveau mini-bus ! Ce Renault Trafic est plus confortable et fonctionnel que le précédent véhicule. Merci aux 17 entreprises locales qui, par leurs publicités placées sur le véhicule, permettent le financement de sa location longue durée par la Ville.

Le mini-bus de la Ville est principalement mis à la disposition des associations Forgiennes, du CCAS et du centre de loisirs.



Revalorisation des sapins de Noël



En décembre, ils vous ont emmerveillés, en janvier, les chèvres s'en sont régales !

Les sapins collectés par les services de la ville ont été donnés au refuge pour animaux de l'association AVA.

Éclairage public

Les lanternes des candélabres rue de la libération à la sortie de ville (direction Gournay) ont été remplacées au profit d'un **éclairage LED plus économe en énergie**.





CADRE DE VIE

L'îlot du Lac de l'Andelle végétalisé !

Cet été, l'îlot du Lac de l'Andelle avait fait l'objet de travaux de restauration et de protection de ses berges. Cet hiver, les services techniques de la ville ont procédé à sa végétalisation !

Deux beaux arbres ornent désormais l'îlot : **un chêne des marais** (*Quercus Palustris*) et **un cyprès chauve** (*Taxodium Distichum*), des essences adaptées à cet environnement humide.

Plusieurs variétés de plantes

graminées ont également été plantées et un paillage couvre le sol de l'îlot.

Des ganivelles en bois ont été installées afin de préserver cette nouvelle végétation et délimiter une zone de repos pour les canards.

Les végétaux ont été choisis chez des pépiniéristes locaux : Les Pépinières de la Roselière à Saint-Saire et la pépinière de la Roseraie des Hauts-Bosc à Bosc-Bordel.

SPORT

Vivez une semaine olympique du 2 au 5 avril !



Une semaine d'animations et de promotion du sport pour tous !

Retrouvez le programme complet sur : forgleseaux.fr

Santé et prévention

PLANETH Patient, en partenariat avec le CCAS, vous invite à participer à des ateliers gratuits animés par des professionnels.

Inscrivez-vous au 02 35 07 39 93.



PLANETH Patient
vous invite à participer à l'atelier

Image de soi Regards sur mon corps

Animé par Emmanuel Utlisse • Psychologue

Lundi 18 mars 2024 de 10h00 à 11h30
Mairie de Forges les Eaux • Salle de Justice et Paix
Parking Place Brévière (zone bleue : se munir d'un disque) et
Parking du musée de la Résistance rue du Maréchal Lédert
Ouvert aux adultes • Ouvert aux adhérents

En partenariat avec : CCAS, FORGES LES EAUX

Inscrivez-vous par téléphone
02 35 07 39 93

Pour plus d'infos, contactez : 02 35 07 39 93

PLANETH Patient
vous invite à participer à l'atelier

PARLONS ALIMENTATION

Animé par Camille Stragier • Diététicienne

Lundi 25 mars 2024 de 10h00 à 11h30
Mairie de Forges les Eaux • Salle de Justice et Paix
Parking Place Brévière (zone bleue : se munir d'un disque) et
Parking du musée de la Résistance rue du Maréchal Lédert
Ouvert aux adultes • Ouvert aux adhérents

En partenariat avec : CCAS, FORGES LES EAUX

Inscrivez-vous par téléphone
02 35 07 39 93

Pour plus d'infos, contactez : 02 35 07 39 93

PLANETH Patient
vous invite à participer à l'atelier

PARLONS DIABÈTE

Animé par Manon Jouen Becquet • Infirmière

Lundi 15 avril 2024 de 10h00 à 11h30
Mairie de Forges les Eaux • Salle de Justice et Paix
Parking Place Brévière (zone bleue : se munir d'un disque) et
Parking du musée de la Résistance rue du Maréchal Lédert
Ouvert aux adultes • Ouvert aux adhérents

En partenariat avec : CCAS, FORGES LES EAUX

Inscrivez-vous par téléphone
02 35 07 39 93

Pour plus d'infos, contactez : 02 35 07 39 93

PRÊTS... participez !

Concours des maisons fleuries

Participez à l'embellissement de notre ville !

La Ville organise le traditionnel concours des maisons fleuries. Que vous fleurissiez votre jardin, la façade de votre maison, votre balcon, vos fenêtres ou votre commerce, inscrivez-vous !

Le concours est **gratuit** et **ouvert à tous**.

Tous les participants sont récompensés !

Le jury fait deux passages :
mi-juin et mi-septembre.

La cérémonie de remise des prix
aura lieu à l'automne.



Comment s'inscrire?

Complétez le bulletin d'inscription ci-dessous.

> Découpez-le et déposez-le à l'accueil de la Mairie
OU > envoyez-le par mail à : mairie@forgesleseaux.fr

Date limite d'inscription : le 15 mai 2024

Concours des mini jardins insolites



À l'occasion de la 2^{ème} édition de la Fête des
jardiniers, **le dimanche 28 avril 2024**, la Ville
organise son 2^{ème} concours de mini jardins insolites.
Laissez vous guider par votre inspiration et créez
votre mini jardin.

Créativité et originalité seront récompensées !

Le concours est **gratuit** et **ouvert à tous**.

Comment participer ?

Le concours est sans inscription préalable. Pour
participer il suffit de **déposer votre création** au
stand de la Ville, lors de la **Fête des jardiniers** de
Forges-les-Eaux, le **dimanche 28 avril 2024** entre
10h et 12h, Parc de l'Hôtel de Ville.

Le jury délibèrera à 12h30.

**Les gagnants remporteront des lots d'une valeur
de 5 à 50 €.**

Quelques inspirations...

avec les créations du concours de 2023



Concours des maisons fleuries 2024

Bulletin d'inscription

☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :



Accueil de loisirs

Pendant les vacances de printemps, le centre de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans, **du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024.**

Les inscriptions se dérouleront le **samedi 23 mars de 9h à 11h30 et du lundi 25 au vendredi 29 mars de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h.**

➡ Renseignements et dossier d'inscription sur www.forgesleseaux.fr.

Contact :

Service Jeunesse et sport
02.35.09.21.68



Service eau et assainissement

Ouverture au public sans RDV :
les lundis et mercredis de 14h à 17h.

Ateliers municipaux
14 rue des Potiers

ou joignable du lundi au vendredi
Tel : 02 32 89 95 83
mail : icaudron@forgesleseaux.fr

Erratum : une erreur de numéro de téléphone du service eau et assainissement s'est glissée dans le précédent numéro du magazine.

Ramassage des déchets verts

Reprise des collectes en porte à porte assurées par la Ville :
Lundi 18 mars 2024 et Mercredi 20 mars 2024.

C'est un service gratuit, le nombre de levées annuelles n'est pas limité.
Un passage par secteur : le lundi ou le mercredi



Désormais la collecte aura lieu 1 semaine sur 2 :
les semaines paires uniquement

Rappel des consignes

Poids maximum par contenant :
20 kg

Les bacs rigides sont obligatoires (avec couvercles de préférence)

Les contenants souples ne seront plus ramassés.

3 bacs maximum par foyer par collecte
Pour les volumes importants : l'accès à la déchetterie est gratuit et illimité.



Pour limiter la quantité de déchets verts, pensez au mulching et au compost réutilisable.

Merci de bien sortir vos contenants au **plus tôt la veille** du ramassage de bacs dès que possible.

Les branchages doivent être mis en fagot (d'une longueur d'1m maximum)

Les **bacs non sortis** devront attendre le prochain passage pour être collectés.

Animaux en ville : Stop aux incivilités



Rappel aux propriétaires d'animaux :

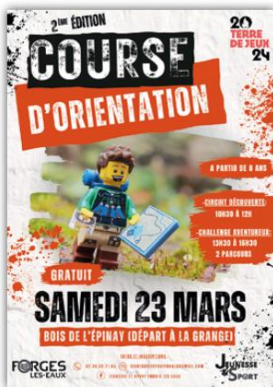
- ▶ La **divagation des animaux est interdite** sur l'ensemble du territoire communal. Les chiens doivent **être tenus en laisse**. Une vigilance particulière est attendue sur les secteurs sensibles : abords des écoles, lacs, Bois de l'Épinay, parc de l'Hôtel de Ville... Les chiens sont interdits dans les aires de jeux.
- ▶ Les chiens et les chats doivent être **identifiables** par un tatouage ou par une puce électronique.
- ▶ Les propriétaires de chiens doivent **ramasser les déjections** canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces publics, les parcs et les jardins. Des sacs sont mis gracieusement à votre disposition à cet effet.
- ▶ Les propriétaires de chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie doivent disposer d'un **permis de détention** délivré par la Mairie du lieu de résidence. Ces chiens doivent porter une **muselière**.

En cas de non-respect de la réglementation, les propriétaires d'animaux sont **passibles d'une contravention**.





ÇA SE PASSE à Forges !



23 MARS

COURSE D'ORIENTATION

2^{ème} édition

10h30 : circuit découverte

13h30 : challenge aventureux

Bois de l'Épinay (rdv à la Grange)



1^{ER} AVRIL

CHASSE AUX OEUF'S

De 10h30 à 12h

Parc de l'Hotel de Ville



21 AVRIL

RALLYE VÉLO

RDV à 8h45

Le Fossé



25 AVRIL

SPECTACLE DE MARIONNETTES

La légende du Roy Arthur

11h Théâtre municipal



28 AVRIL

FÊTE DES JARDINIERS

10h - 17h

Parc de l'Hôtel de ville

Date	Animation	Lieu	Horaire	Organisateur
17 mars	Course cycliste sur route	Centre ville	12h30 / 17h	Forges Vélo's 76
18 mars	Concours d'animaux de boucherie	Marché aux bestiaux		FNSEA 76
22, 23 et 24 mars	Salon des antiquités	Halle Baltard		Phoenix organisations
24 mars	Championnat départemental VTT	Bois de l'Épinay		EC Neufchateloise
6 avril	Lire en Bray : Marie Bashkirtseff	Église du Fossé	15h	Lire en Bray
13 avril	Sensibilisation défibrillateurs	Salle justice de paix	10h30	Ville
14 avril	Salon des artisans et braderie des commerçants	Centre ville	9h - 18h	UCA
14 avril	Café rencontre	Place Brévière	10h	Ville
21 avril	Foire à tout	Marché aux bestiaux		Lions club
27 et 28 avril	Rassemblement de 2CV	Bois de l'Épinay		Sympatic Deuche
4 mai	Café rencontre	Mairie - Le Fossé	10h	Ville
4 et 5 mai	Concours d'attelages	Bois de l'Épinay	9h / 17h	ASSM
8 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Place de l'Église		Ville
12 mai	Café rencontre	Rue chant des oiseaux	10h	Ville
16 mai	Sensibilisation défibrillateurs	Salle justice de paix	18h	Ville
18,19 et 20mai	Exposition de l'Atelier d'art	Halle au Beurre	10h /18h	L'Atelier d'art
19 mai	Foire à tout	Centre ville	7h- 18h	UCA
25 mai	Fers & Forges - Gala d'ecrime	Espace de Forges		Aqua ferro escrime
29 mai	Sensibilisation défibrillateurs	Salle justice de paix	15h	Ville
1 ^{er} juin	Sophro balade	Bois de l'Épinay	9h - 12h	Forges Sophrologie
1 ^{er} juin	Concert Trio Opéra	ACP St Lucien	20h	Église St Éloi
7, 8 et 9 juin	Salon des antiquités	Halle au beurre		Phoenix organisations
8 et 9 juin	Meeting Cox et dérivés	Bois de l'épinay		Fan o'cox
12 juin	Sophro balade	Bois de l'épinay	14h-16h	Forges Sophrologie
14 juin	Faites du sport	Complexe sportif		Jeunesse et Sport Forges
15 et 16 juin	Régionale d'élevage Boxer	Bois de l'épinay	9h / 17h30	Association française du boxer
16 juin	Café rencontre	Lac de l'Andelle	10h	Ville
16 juin	Foire à tout	Le Fossé		Comité des fêtes du Fossé



14 AVRIL

19 MAI

16 JUIN

RENCARD
MENSUEL

9h - 13h

Parking du lac
de l'andelle1^{ER} ET 2 JUINCOMICE
AGRICOLE
DÉPARTEMENTAL
10h -18h
Marché aux
bestiaux

Printemps magique

Découvrez tous les lots à gagner à l'entrée de votre Casino

Tirage au sort
vendredi 29 mars
à 23h30



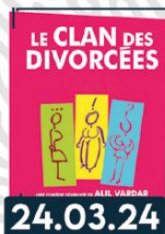
Opération soumise à conditions et réservée exclusivement aux détenteurs de la carte de fidélité Players Plus. La création d'une carte de fidélité Players Plus, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité est gratuite et sans engagement, et implique l'acceptation des conditions applicables au programme. SECF 87 Avenue des Sources 76440 Forges-les-Eaux 898 626 576 R.C.S. Dieppe - Capital de 100 000€

Casino • Hôtels • Spa • Restaurants • Événements • Spectacles • Golf 18+

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



L'ESPACE DE FORGES FORGES-LES-EAUX



MON AGENDA DU PRINTEMPS AVEC

l'Office de Tourisme

Tarif unique : 2€

Avril

Jeudi 4 avril à 14h : <i>Randonnée commentée à la Ferté St Samson,</i>	4h, 10.5km
Samedi 6 avril à 10h : <i>Visite commentée de l'église Saint Eloi de Forges-les-Eaux,</i>	1h
Samedi 6 avril à 14h : <i>Conférence sur les noms de rue de Forges-les-Eaux,</i>	2h
Mardi 9 avril à 14h : <i>Randonnée commentée à Grumesnil,</i>	4h, 11km
Vendredi 12 à 14h : <i>Randonnée commentée à Saumont-la-Poterie,</i>	4h, 9.2 km
Mercredi 24 avril à 14h : <i>Randonnée commentée à Beaussault,</i>	4h, 9.2km
Vendredi 26 avril à 14h : <i>Randonnée commentée à Mauquenchy Hippodrome,</i>	4h, 9.5km
Samedi 27 avril à 10h : <i>Visite de Forges-les-Eaux au temps des Guerres,</i>	2h
Samedi 27 avril à 14h : <i>Visite commentée du village de Beaussault,</i>	3h

Mai

Jeudi 2 mai à 14h : <i>Randonnée commentée à Gaillefontaine,</i>	3h, 6.2km
Samedi 4 mai à 10h : <i>Visite sur l'architecture de villégiature à Forges-les-Eaux,</i>	2h
Samedi 4 mai à 14h : <i>Randonnée commentée à Sigy en Bray, NOUVEAUTE,</i>	2h30, 5km
Mercredi 22 mai à 14h : <i>Randonnée commentée à Mauquenchy Roncherolles,</i>	4h, 9.5km
Samedi 25 mai à 10h : <i>Visite de ville Ferro et Aqua,</i>	2h
Samedi 25 mai à 14h : <i>Randonnée commentée à Argueil, NOUVEAUTE</i>	2h30, 6km

Juin

Mardi 4 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à la Ferté St Samson,</i>	4h, 10.5km
Jeudi 6 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Mauquenchy Roncherolles,</i>	3h, 6.7km
Samedi 8 juin à 10h : <i>Balade sophro historique,</i>	2h
Samedi 8 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Cuy Saint Fiacre, NOUVEAUTE,</i>	3h, 6km
Mardi 11 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Mauquenchy Hippodrome,</i>	4h, 9.km
Jeudi 13 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Saumont la Poterie,</i>	4h, 9.2km
Samedi 15 juin à 10h : <i>Visite de ville Ferro et Aqua,</i>	2h
Samedi 15 juin à 14h : <i>Visite commentée du village de Haucourt, NOUVEAUTE,</i>	2h
Mercredi 19 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Grumesnil,</i>	4h, 11km
Vendredi 21 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Beaussault,</i>	4h, 9.2km
Samedi 22 juin à 10h : <i>Visite de la Collection de faïences,</i>	1h
Samedi 22 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Bremonter, NOUVEAUTE,</i>	4h, 10.7km
Mardi 25 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Gaillefontaine,</i>	3h, 6.2km
Jeudi 27 juin à 14h : <i>Randonnée commentée à Mauquenchy Roncherolles,</i>	3h, 6.7km
Samedi 29 juin à 10h : <i>Visite sur l'architecture de villégiature à Forges-les-Eaux,</i>	2h
Samedi 29 juin à 14h : <i>Visite commentée du village de Le Fossé,</i>	2h30

Visites Sandwich

Transformez votre pause déjeuner en pause culture ! Destination inconnue dans la ville de Forges-les-Eaux ! Votre guide aura 30 minutes pour présenter un site, un monument, une rue. Une manière ludique d'allier surprise et découverte ! N'oubliez pas votre sandwich !

- Vendredi 5 avril à 12h45
- Vendredi 24 mai à 12h45
- Vendredi 28 juin à 12h45

Conditions

Inscription obligatoire au 02.35.90.52.10 au plus tard la veille 17h00. Lieux de départ des visites et d'arrivée communiqués lors de l'inscription. Règlement de la prestation en début de visite, merci de prévoir l'appoint. Pour les randonnées, prévoir équipement nécessaire. Public averti habitué à la marche. Minimum 5 personnes / maximum 20 personnes.

Destination
FORGES-LES-EAUX

20 TERRE DE JEUX 24



**LES JEUX
VIVENT ICI !**

Forges-les-Eaux est fière d'**accueillir**
l'équipe de France d'escrime pour
leur stage final de préparation des
jeux olympiques.

FORGES
LES-EAUX